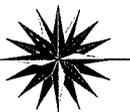


EXCO OMNICONSEILS

Audit - Expertise Comptable - Conseil

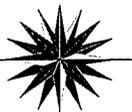


**Association « AREAT »
2 Rue de la République
13001 MARSEILLE**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

30 chemin de Saint-Henri
BP 116
13321 MARSEILLE cedex 16
Tél. : 04 91 39 97 00
Fax. : 04 91 56 50 47





Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « A.R.E.A.T », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous attirons votre attention sur l'inscription au compte de résultat en charges et produits d'exploitation d'un montant représentatif des frais de siège imputés à l'aire d'accueil. Ce montant s'élève à 60 000 € pour l'exercice 2009 identique en 2009. Cette écriture d'ordre augmente symétriquement le montant global des charges et des produits sans impact sur le résultat. Cette méthode est inchangée par rapport à l'exercice précédent.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Valeurs mobilières de placement

Votre association dispose de valeurs mobilières de placement. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables retenues pour ces placements ainsi que des informations fournies.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marseille, le 26 avril 2010

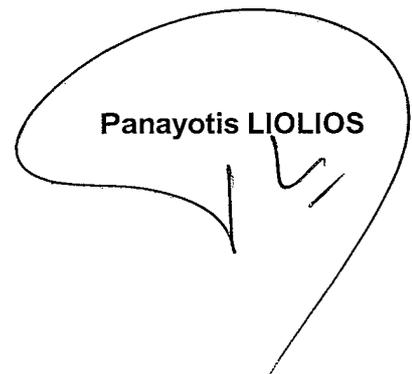
Le Commissaire aux comptes

FEB Conseils

Bruno GEERAERT



Panayotis LIOLIOS



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	716	124	592		592	
	Autres immobilisations corporelles	217 010	215 082	1 928	3 152	1 224	38.84
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence							
Autres participations	76		76	76			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	2 286		2 286	2 286			
TOTAL I	220 088	215 206	4 882	5 515	632	11.47	
Comptes de liaison							
TOTAL II							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	35 499		35 499	21 960	13 539	61.66
Valeurs mobilières de placement	947 802	10 891	936 911	382 178	554 733	145.15	
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	146 969		146 969	902 904	755 935	83.72	
Charges constatées d'avance (3)	3 911		3 911	4 155	244	5.88	
TOTAL III	1 134 181	10 891	1 123 289	1 311 197	187 908	14.33	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 354 269	226 097	1 128 171	1 316 711	188 540	14.32	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	598 668		598 668			
	Report à nouveau	346 948		465 839		118 892	25.52
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	112 617		118 892		6 275	5.28
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 138		3 152		2 014	63.90	
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	TOTAL I	834 136		948 767		114 631	12.08
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	156 453		243 293		86 840	35.69
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III	156 453		243 293		86 840	35.69
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers	230		230			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 710		64 107		44 398	69.26
	Dettes fiscales et sociales	113 984		56 655		57 329	101.19
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	3 659		3 659			
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance						
	TOTAL IV	137 582		124 651		12 931	10.37
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 128 171		1 316 711		188 540	14.32

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

137 582 124 651

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services	121 537		117 224		4 313	3.68
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	121 537		117 224		4 313	3.68
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	456 258		450 093		6 165	1.37
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	96 344		8 057		88 287	NS
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	0		1		1	94.29
TOTAL I	674 138		575 375		98 764	17.17
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	37		21		16	74.92
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	224 202		201 191		23 011	11.44
Impôts, taxes et versements assimilés	37 664		25 590		12 074	47.18
Salaires et traitements	372 896		295 110		77 786	26.36
Charges sociales	158 454		118 929		39 525	33.23
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 014		1 977		37	1.86
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	5 770		58 506		52 736	90.14
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	19		4		15	358.21
TOTAL II	801 056		701 328		99 728	14.22
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	126 918		125 953		964	0.77
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges	49 955				49 955	
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 892		56 911		53 020	93.16
TOTAL V	53 847		56 911		3 065	5.39
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions	10 891		49 955		39 064	78.20
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	10 891		49 955		39 064	78.20
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	42 955		6 957		35 999	517.48
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	83 963		118 997		35 034	29.44
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 426		169		4 257	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 014		1 977		37	1.86
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	6 441		2 146		4 294	200.09
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35 095		2 041		33 054	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII	35 095		2 041		33 054	NS
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	28 654		105		28 759	NS
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	734 426		634 432		99 993	15.76
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	847 042		753 324		93 718	12.44
SOLDE INTERMEDIAIRE	112 617		118 892		6 275	5.28
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	112 617		118 892		6 275	5.28

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 0 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 352 663.40 Euros et dégageant un excédent de 0 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

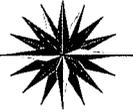
Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

CENTRE SOCIAL DE L'AIRE DE STATIONNEMENT MUNICIPALE DE COURTINE A VIGNON
COMPTE DE RESULTAT POUR L'EXERCICE 2009
du 1er janvier au 31 décembre 2009

CHARGES		VILLE D'AVIGNON	PRODUITS
60 - ACHATS		34 755,54 €	306 183,00 €
602120 - Animation.....	36,68		
60610002 - EDF / GDF.....	32 369,47		51 000,00 €
606300 - Petit Matériel.....	885,69		
606400 - Fournitures de Bureau et d'activité.....	1 463,70		
61 - SERVICES EXTERIEURS		5 756,21 €	
615000 - Entretien - Réparations.....	4 606,06		
616000 - Assurances.....	1 150,15		
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		66 750,83 €	
625000 - Missions - Réceptions - Transports et déplacements.....	2 109,58		
626 - Frais Postaux & Télécom.....	4 641,25		
628200 - Participation aux Frais de Fonctionnement de l'Association *.....	60 000,00		
* Encadrement, Secrétariat, Gestion, PTT, Fournitures, assurances Remplacements, Régie de Recettes			
63 - IMPOTS, TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES		6 767,63 €	12 329,80 €
631100 - Taxe sur les Salaires.....	5 594,00		
633300 - Formation continue.....	942,00		6 475,13
637800 - Taxes diverses.....	231,63		1 425,41
64 - CHARGES DE PERSONNEL		184 500,58 €	
641100 - Salaires Bruts.....	133 681,06		416,97
641200 - Congés payés.....	76,00		
645 - Charges Sociales.....	49 872,91		3040,38
647500 - Médecine du Travail.....	549,61		971,91
648000 - Autres charges de personnel.....	321,00		
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES		60,53 €	
671 - Charges Exceptionnelles.....	60,53		
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		3 915,41 €	
681100 - Donation aux amortissements.....	1 425,41		
681500 - Donation aux provisions pour risques.....	2 490,00		
TOTAL DES CHARGES		302 506,73 €	318 512,80 €
Excédent des produits sur les charges.....		16 006,07 €	
TOTAL		318 512,80 €	318 512,80 €

A noter la participation des usagers reversée à la Ville dans le cadre de la Régie de recettes de l'ordre de :



Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à Marseille, le 26 avril 2010

Le Commissaire aux comptes

FEB Conseils

Bruno GEERAERT

Panayotis LIOLIOS

